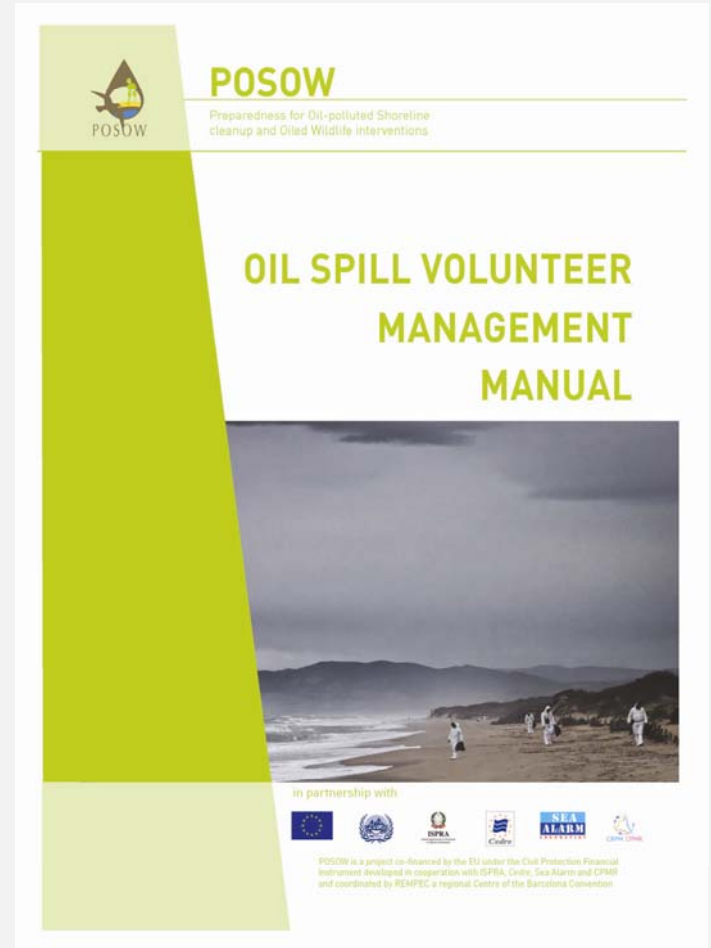




# POSOW

Preparedness for Oil-polluted  
Shoreline cleanup and  
Oiled Wildlife interventions

## La gestion logistique



POSOW is a project co-financed by EU under the Civil Protection Financial Instrument developed in cooperation with ISPRA, Cedre, Sea Alarm and CPMR and coordinated By REMPEC a regional Centre of the Barcelona Convention

# Le volontariat est un atout

- Le volontariat peut constituer une aide utile en cas de situations d'urgence

- **Volontaires professionnels**

- Compétents en cas de situations d'urgence et ayant l'expérience du volontariat.



- **Volontaires spontanés**

- Personnes n'ayant pas de compétences spécifiques propres aux situations d'urgence.

# La gestion des volontaires

Une approche différente d'un pays à l'autre



N'autorise que  
les opérateurs  
professionnels



S'appuie sur  
un réseau  
d'associations  
identifiées



Gère les contributions  
spontanées de  
citoyens agissant en  
tant que volontaires  
individuels



# Rôles des autorités dans la gestion des volontaires

- Les autorités doivent rester en charge de l'ensemble des opérations
- Il est de leur responsabilité de :
  - Sélectionner, former les volontaires et leur attribuer des tâches
  - Garantir la santé et la sécurité
  - Traiter les questions d'ordre logistique, opérationnel et organisationnel

# Des tâches supplémentaires liées à la gestion des volontaires

- Plus le nombre de ressources est élevé, plus la gestion est compliquée
  - Le nombre de volontaires devrait être proportionnel aux besoins réels induits par les différentes phases de la crise
  - Les activités ne devraient être menées que par des volontaires recrutés par les autorités.



# Des tâches supplémentaires liées à la gestion des volontaires

- L'implication de volontaires entraîne des tâches supplémentaires
  - Identification et enregistrement - Hébergement et repas
  - Archivage des données liées aux volontaires
  - Transport depuis et jusqu'à la zone de travail – Soins médicaux disponibles sur place



# Intégration des volontaires dans le dispositif de lutte

- Une organisation prévue dans le plan d'urgence (ONGs et organisations)
  - Une bonne connaissance des associations et ONGs agissant dans la région assure une gestion optimale des volontaires
    - Zone géographique de compétence
    - Spécialisations existantes
    - Equipement disponible
    - Expérience





# Intégration des volontaires dans le dispositif de lutte

- **Un système d'intégration des volontaires spontanés**
  - Eviter l'arrivée aléatoire de personnes sur les chantiers de nettoyage
  - Vérifier l'aptitude physique des personnes volontaires
  - Garder trace des informations relatives aux volontaires
  - Planifier une répartition optimale des ressources

## Comment atteindre ces objectifs ?

- Via la réglementation
- A travers des associations déjà existantes
- En mettant en œuvre des systèmes d'enregistrement (physiques ou virtuels)





# Un bureau d'enregistrement

Un bureau administratif dédié est fortement recommandé et devrait être le premier point de relais à l'arrivée des volontaires

L'enregistrement des volontaires est essentiel pour :

- Vérifier les arrivées des volontaires "autorisés"
- Avoir en permanence un état des ressources
- Faciliter les échanges en continu avec les volontaires impliqués dans le dispositif de lutte
- Assurer un enregistrement et une certification formalisés des volontaires impliqués (assurance, remboursement des dépenses, etc.)
- S'assurer que seuls les volontaires "autorisés" pourront intervenir
- Alimenter les fiches quotidiennes de suivi de chantier



# Un bureau d'enregistrement

Stocker les données dans une base de données  
"volontaires"



Affectation de chaque  
équipe



Informations individuelles



# Zone d'hébergement

Pour la gestion de cette zone, il est recommandé de nommer un directeur de zone, sous la supervision du PC, et des responsables techniques de zone

PC

Directeur / gestionnaire de la zone d'hébergement

Responsable du  
secrétariat  
de la zone  
d'hébergement

Responsable  
des cuisines

Responsable  
hygiène et  
sécurité

Responsable du  
matériel et de  
la maintenance

Responsable  
incendie

# Hébergement et restauration

- Selon les spécificités de la zone et le nombre de personnes impliquées :
  - Installer des tentes
  - Adapter les bâtiments publics
  - Utiliser les hébergements touristiques locaux



# Campements provisoires

- Un secrétariat
- Une cuisine de campagne et une cantine
  - 3 repas par jour
  - Respect des règles sanitaires pour la préparation et la conservation des repas
- Sanitaires et système de prévention des incendies
  - Un raccordement au réseau d'eau doit être pris en compte



# Campements provisoires

Entre 100 et 350 volontaires par campement

## Avantages

- Regroupement des volontaires dans une même zone
- Localisation proche de la zone touchée
- Mise en œuvre rapide
- Coûts relativement peu élevés
- Souvent disponibles auprès de l'armée, de la Croix Rouge, d'ONGs...
- Faciles à mobiliser

## Inconvénients

- Possibles difficultés à identifier un site adéquat
- Arrangements avec les propriétaires fonciers
- Gestion lors de la mise en œuvre complexe (transport de matériels, raccords aux réseaux)
- Réhabilitation de la zone après démantèlement
- Résistance aux intempéries
- Grand nombre d'opérateurs requis pour la gestion du campement

# Personnel requis pour la gestion du campement

## – Tâches de gestion :

- Montage et maintenance
- Secrétariat
- Surveillance des entrées / sorties et du campement en général
  - Empêcher les personnes non autorisées d'accéder au site et enregistrer les mouvements des équipes de volontaires vers et depuis les chantiers
- Nettoyage et gestion des déchets
- Cuisine, cantine et approvisionnement en nourriture
- Démantèlement



1 personne pour 5 volontaires

# Adaptation des bâtiments publics

Entre 100 et 200 volontaires par bâtiment

## Avantages

- Regroupement des volontaires dans une même zone
- Mise en œuvre rapide
- Coûts d'adaptation et de gestion relativement peu élevés

## Inconvénients

- Possibles difficultés à identifier des établissements adéquats et disponibles
- Remise en état des établissements utilisés
- Grand nombre d'opérateurs requis pour leur gestion
- Confort parfois insuffisant pour l'accueil de volontaires





# Utiliser des hébergements touristiques locaux

## Avantages

- Pas de mise en œuvre, et de difficultés logistiques inhérentes
- Avantage pour les propriétaires qui peuvent demander à être indemnisés
- Meilleur confort
- Pas besoin de personnes en charge de la gestion
- Coûts de gestion et de maintenance réduits

## Inconvénients

- Possibles difficultés à identifier des résidences
- Difficultés pour trouver de arrangements avec des entités privées
- Les volontaires sont éparpillés entre différents zones
- Suivi plus compliqué (vérifier les réservations, les arrivées, les départs..)

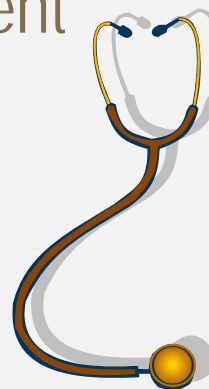
# Le transport sur site

- Le transport d'un grand nombre de volontaires peut :
    - Encombrer le réseau routier local
    - Par suite, perturber les autres activités d'urgence
    - Requérir des espaces importants de parkings
- ↓
- Prévoir un système de navette (en cas d'un faible linéaire touché)
  - Utiliser les véhicules privés (linéaires importants)



# Importance de la santé

- La santé des intervenants est l'aspect le plus important
  - Aucun volontaire ne doit être envoyé dans un endroit potentiellement dangereux
- Augmentation potentielle du nombre de blessés à prendre en charge
  - Vérifier le dimensionnement du réseau local et prévoir un éventuel renforcement



# Procédures de remboursement

- Les critères et procédures de remboursement des coûts doivent être définis préalablement à la survenance d'une pollution
- Toute dépense doit être évaluée avec soin
  - Raisonnable
  - Etayée par des documents (factures, reçus...)

Dans certains pays, les employeurs peuvent être indemnisés si leurs employés sont appelés à intervenir sur le terrain



# Le remboursement : comment et quoi ?

- Quelques dépenses à prendre en compte, selon chaque réglementation nationale :
  - Frais de voyage jusqu'à la zone polluée (moyens de transport publics et privés)
  - Coûts d'hébergement et de restauration (là où il n'est pas possible d'installer une structure dédiée)
  - Coûts des matériels, outils et équipements
  - Remboursements en cas de dommage aux moyens personnels (ex : moyens privés de transport, EPI, etc.)





# POSOW

Preparedness for Oil-polluted

Shoreline cleanup and

Oiled Wildlife interventions

## Mentions légales

Tout le matériel produit dans le cadre du projet POSOW est disponible gratuitement. Aucune partie de cette présentation Power Point ne doit être, par voie de commerce ou autre, prêtée, vendue, louée ou diffusée à des fins commerciales. L'information disponible dans cette présentation a seulement pour but de faciliter l'accès à l'information dans le domaine de la préparation et la lutte contre les pollutions par les navires en Méditerranée. Les présentations POSOW sont mises à dispositions à des fins d'information seulement.

Toute modification, révision ou mise à jour du matériel produit dans le cadre du projet doit être autorisée par le REMPEC, avec l'accord de ses partenaires, et doit faire référence au document original développé dans le cadre du projet. Le REMPEC et ses partenaires ne prétendent pas que ce matériel est sans erreur et ne garantissent pas, ni n'assument la responsabilité juridique de l'exactitude, l'exhaustivité et l'utilité de l'information contenue dans cette présentation. Le REMPEC et ses partenaires n'assument pas la responsabilité juridique pour tout dommage consécutif ou indirect à l'utilisation du contenu disponible dans les présentations du projet POSOW.

### Information légale

REMPEC: Regional Marine Pollution Emergency Response Centre for the Mediterranean Sea

REMPEC

Maritime House, Lascaris Wharf

Valletta, VLT 1921, Malta

Tel: +356 21 337 296/7/8

Fax: +356 21 339 951

E-mail : [rempec@rempec.org](mailto:rempec@rempec.org)

Editeur: F. HEBERT

